

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO**

Séance du 04 Avril 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq et le Quatre Avril à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 28 Mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

**OBJET** : Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2024.

**PRESENTS** : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, Myriam PUTHOD-HONORE, Margaux ROBINET-MONDOLONI, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER.

**PROCURATIONS** : Virgile CAVALLI à François-Joseph SCANAVINO, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Ghislaine ETTORI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

**ABSENTS** : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'Exercice 2024 du port de plaisance,

Le Maire informe l'Assemblée Municipale que la comptabilité M4 nécessite l'affectation du résultat d'exploitation en section d'investissement.

Constatant que le Compte Financier Unique 2024 du port de plaisance présente :

- Un excédent d'exploitation de : 608 987.20 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>POUR MEMOIRE</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION 2024</b>	
A) – Résultat de l'exercice 2024 :	+608 987.20
B) – Résultats antérieurs reportés (Exercice 2023) (Résultat de clôture 2023-Affectation du résultat 2024)	0.00
C) – Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire :	0.00
D) – Résultat à affecter (A + B+ C)	+ 608 987.20
E) – Solde d'exécution d'investissement 2024 (Résultat de clôture 2024) *D 001 (besoin de financement) *R 001 (excédent de financement)	-644 161.61
F) –Solde des restes à réaliser d'investissement 2024 : * Besoin de financement * Excédent de financement	-1 254.00
G) – Besoin de Financement (E + F)	-645 415.61
<b>DECISION D'AFFECTATION</b> (pour le montant du résultat à affecter en D) (ci-dessus)	
1- Affectation en réserves R 1068 en investissement au minimum couverture du besoin de financement F	+608 987.20
2- Report De fonctionnement R 002	0.00

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre, 1 Abstention.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 11 AVR. 2025  
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 11 AVR. 2025

Fait à PROPRIANO, le 04 Avril 2025

Le Maire



Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance



Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20250404-2025-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

